



agglomération Castres-Mazamet

Rapport d'activité **2009**
Finances

Afin d'offrir une bonne lisibilité de la gestion de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet, le budget de la Communauté se répartit entre le budget principal, qui est un budget d'actions ainsi que de soutien aux budgets annexes, et dix budgets annexes, qui sont des budgets de gestion d'activités administratives et industrielles et commerciales.

SOMMAIRE

<i>BUDGET PRINCIPAL</i>	3
- <i>L'évolution des grands équilibres</i>	3
- <i>Le fonctionnement</i>	5
- <i>L'effort d'équipement</i>	6
- <i>La dette</i>	8
<i>ZONES D'ACTIVITÉ</i>	10
<i>ESPACE RESSOURCES</i>	10
<i>IMMOBILIER D'ENTREPRISE</i>	10
<i>TRANSPORTS LIBELLUS</i>	11
<i>PISCINE - PATINOIRE : L'ARCHIPEL</i>	12
<i>DÉCHETS MÉNAGERS</i>	13
<i>ASSAINISSEMENT</i>	14
<i>BILAN AU 31-12-2009</i>	14
- <i>Les éléments d'actif et de passif</i>	14
- <i>Les mouvements de trésorerie</i>	15
<i>DONNÉES STATISTIQUES ET FINANCIÈRES</i>	15
<i>LEXIQUE FINANCIER ET BUDGÉTAIRE</i>	16

BUDGET PRINCIPAL

Le budget principal concentre les grandes priorités des compétences de la Communauté : développement économique, enseignement supérieur, voirie.

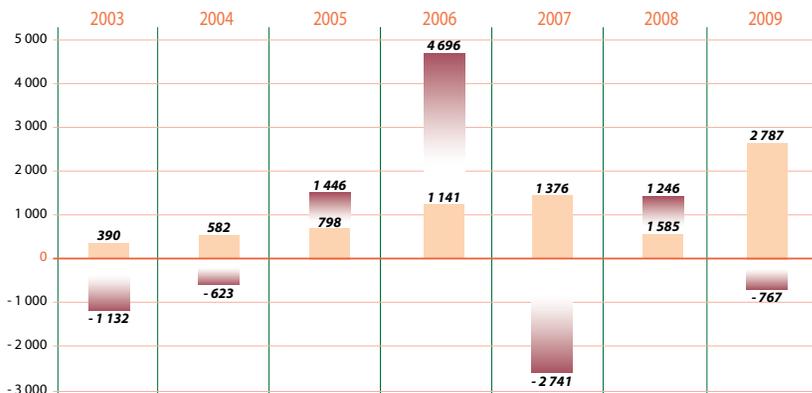
L'évolution des grands équilibres

Sur la période 2000 - 2009, les résultats budgétaires des sections de fonctionnement et d'investissement des comptes administratifs ont évolué de la manière suivante :

Résultats budgétaires de fonctionnement

Résultats budgétaires d'investissement

Evolution des résultats par section en milliers d'euros



Ces résultats permettent de déterminer les ratios d'épargne et le mode de financement des investissements.

Section de fonctionnement En milliers d'€	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Recettes de fonctionnement	31 868	31 234	31 548	31 582	31 549	33 823	33 792
Fiscalité	16 671	15 640	16 348	16 698	16 659	17 974	19 230
Dotations	13 059	13 250	13 176	14 379	13 904	14 077	14 097
Autres	2 137	2 342	2 023	406	986	1 772	465
Dépenses de fonctionnement	35 598	31 482	30 823	30 242	29 722	31 074	31 290
Personnel	2 582	2 758	2 968	2 047	2 176	2 366	2 466
Subventions	9 500	9 953	6 752	6 506	6 558	7 295	6 809
Charges de gestion	5 885	2 347	1 608	1 617	1 565	1 727	1 981
Atténuation de charges dont attribution de compensation dont dotation de solidarité	16 719 14 278 2 439	14 838 14 497 341	18 122 16 410 1 711	17 945 16 138 1 807	17 823 15 923 1 900	17 964 15 913 2 051	18 116 15 913 2 167
Intérêts de la dette	139	404	696	1 187	1 222	1 327	1 311
Autres	772	1 182	677	939	378	395	607

Ratios de gestion budgétaire <i>En milliers d'€</i>	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Excédent de fonctionnement (2)	- 3 730	- 248	724	1 341	1 827	2 749	2 502
Capital de la dette propre (2)	195	254	310	330	503	542	583
solde budgétaire (1-2=a)	- 3 925	- 502	414	1 011	1 324	2 207	1 919

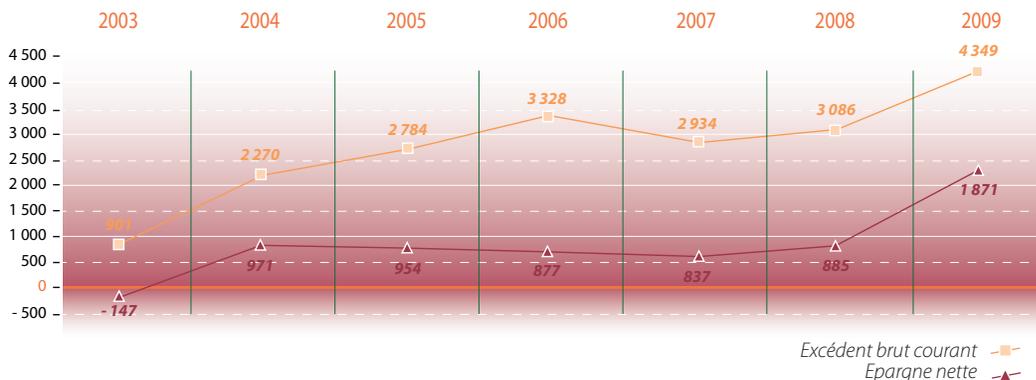
Section d'investissement <i>En milliers d'€</i>	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Recettes d'investissement (b)	6 045	7 511	4 825	12 546	2 249	8 174	1 015
Dotations et participations	332	443	2 178	2 456	2 249	4 174	1 015
Emprunts réalisés	5 713	7 068	2 647	10 090	0	4 000	0
Dépenses d'investissement (c)	1 293	6 307	2 955	9 964	10 773	6 185	3 747
Variation du solde budgétaire (a+b-c)	827	702	2 284	3 593	-7 200	4 196	-813
Solde budgétaire	1614	-742	-41	2 244	5 837	-1 364	2 020

L'exercice 2009, dans la continuité des budgets depuis 2004, poursuit dans la voie d'une amélioration des ratios de gestion permettant ainsi de contribuer au financement de l'investissement. Afin d'apprécier les résultats budgétaires, il convient de les rapprocher des soldes financiers.

Epargne de gestion <i>En milliers d'€</i>	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
1 - Produits courants	31 640	30 070	31 287	31 443	31 056	32 439	33 720
2 - Charges courantes hors subv. d'équip.	30 738	27 800	28 504	28 115	28 122	29 352	29 372
3 - (1-2) Excédent brut courant	901	2 270	2 784	3 328	2 934	3 086	4 349
4 - Solde opérations exceptionnelles	- 739	- 439	- 659	- 934	- 372	- 370	- 499
5 - (3+4) Epargne de gestion	162	1 831	2 125	2 394	2 561	2 716	3 850
6 - Intérêts de la dette propre	114	606	859	1 187	1 221	1 290	1 396
7 - (5-6) Epargne brute	48	1 226	1 265	1 207	1 340	1 427	2 454
8 - Capital de la dette propre	195	254	310	330	503	542	583
9 - (7-8) Epargne nette	- 147	971	954	877	837	885	1 871

Les résultats budgétaires nécessitent un retraitement comptable, en particulier de subventions d'équipement, et de permettre une comparaison des soldes de gestion de neutraliser les évolutions de la réglementation comptable.

Evolution de l'épargne nette en milliers d'euros

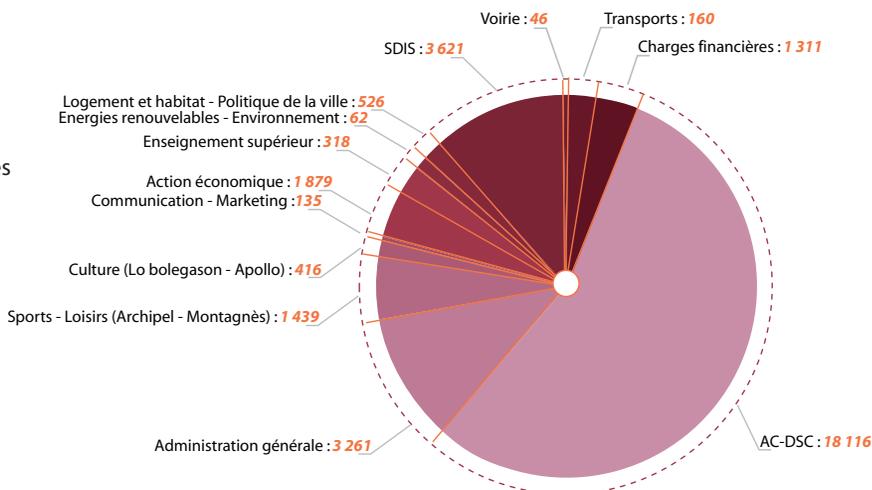


Le fonctionnement

En 2009, la Communauté a consacré près de 60 % de ses dépenses en des reversements aux communes, 40 % des dépenses, soit 13,1 millions d'euros correspondent aux charges d'exercice effectif de ses compétences ; ces charges sont stables par rapport à 2008.

Ces charges directes peuvent être réparties par activité comme indiqué dans le graphique ; les dépenses de personnel et des charges générales étant regroupées dans le poste administration générale.

Budget principal - Répartition des dépenses de fonctionnement : 31 290 milliers d'euros

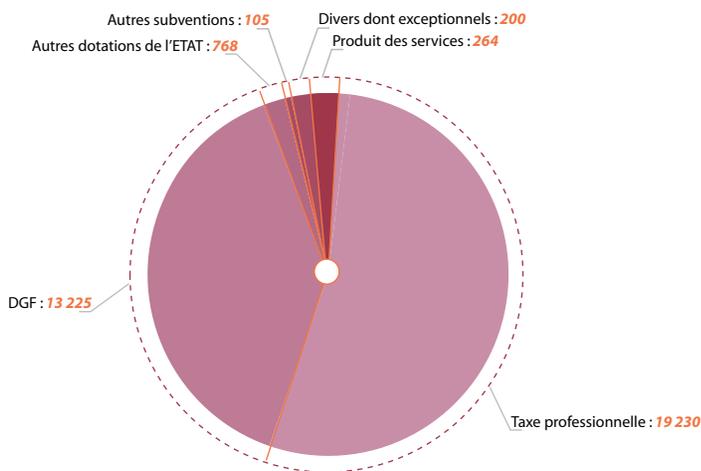


Pour faire face aux charges de ses compétences, les principales ressources de la Communauté d'agglomération proviennent du produit de la taxe professionnelle unique et la dotation globale de fonctionnement.

Recettes réelles de la section de fonctionnement : 33 972 milliers d'euros

Ces ressources sont stables par rapport à 2008 (+ 0,04 millier d'euros). Le montant de la DGF a été de 13,2 millions d'euros, soit un taux d'augmentation de 0,4 % par rapport à la DGF 2008.

En 2000, la Communauté d'agglomération a voté un taux de Taxe Professionnelle Unique de 19,05 %. Ce taux a évolué de 2004 à 2006 pour rester stable en 2007, 2008 et 2009 à 19,32 %.



L'effort d'équipement

L'effort d'équipement consenti par la Communauté pour le seul budget principal s'est élevé à plus de 3,5 millions d'euros. Les principales opérations d'investissement sont identifiées dans le budget par le biais d'opérations budgétaires spécifiques pour un montant total 2009 de 1,3 million d'euros dont :

- 0,2 M€ pour le développement et l'entretien programmé des zones d'activités,
- 0,6 M€ pour l'extension du réseau haut débit,
- 0,3 M€ pour la réalisation de la Voie urbaine nord de Castres,
- le solde soit 0,2 M€ pour des acquisitions foncières et diverses petites dépenses d'équipement.

En outre, la Communauté soutient des projets d'équipement portés par des tiers publics et privés (*Etat, établissements publics et communes, entreprises...*), auxquels la Communauté d'agglomération verse des subventions d'équipement.

Le tableau ci dessous présente le détail des montants versés en 2009.

Subventions d'équipement	<i>En milliers d'€</i>
- Participation à la déviation de Saint-Alby,	567
- Participation voirie versée au Conseil Général	435
- Participation aux constructions universitaires,	942
- Subvention à l'équipement des entreprises et aux particuliers	79
- Participations à des travaux d'intérêt communautaire réalisés par des communes et autres établissements publics	193
Total	2 216

L'effort d'équipement total de la communauté d'agglomération s'apprécie donc par la sommation des dépenses directes d'investissement et des subventions d'équipement :

Effort d'équipement <i>En milliers d'€</i>	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
1 - Subventions d'équipement	3 895	2 043	847	7 782	3 191	2 025	2 216
2 - Dépenses directes d'investissement	1 293	6 307	2 955	2 122	7 583	4 082	1 314
3 - (1+2) Total	5 188	8 350	3 802	8 904	10 774	6 107	3 531

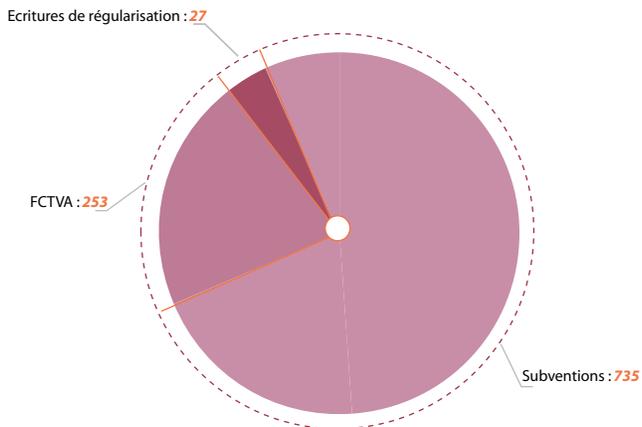
Le financement de l'équipement repose sur des subventions qui pour la plupart ont pour origine le contrat de Plan Etat-Région, le contrat d'agglomération, le contrat Atouts Tarn, le Fonds de compensation de la TVA, et sur le recours à l'emprunt.

Financement de l'équipement <i>En milliers d'€</i>	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
CPER Etat-Région	5	48	1 097	124	367	76	168
Contrats d'aggl. & Atout Tarn			135	772	591	433	545
Autres subventions	130	34	55	141	97	47	23
<i>Sous total des subventions</i>	<i>135</i>	<i>82</i>	<i>1 287</i>	<i>1 037</i>	<i>1 055</i>	<i>556</i>	<i>736</i>
FCTVA	174	361	891	1 400	1 192	843	253
Emprunts	5 713	7 068	2 647	10 090	0	4 000	0
Total des recettes (y.c. divers)	6 045	7 511	4 825	12 545	2 249	8 174	1 015

En 2009, la diminution des subventions reçues correspond à l'échéance du contrat de Plan Etat-Région et des programmes de l'Union européenne pour la période 2000-2007 et, en conséquence, du contrat d'agglomération conclu avec l'Etat, la Région et le Département.

Les dépenses réalisées en section d'investissement correspondent au cumul des dépenses d'équipement et aux charges de remboursement du capital de la dette pour un total de plus de 4,3 millions d'euros.

Recettes réelles d'investissement : 1 015 milliers d'euros



La dette

A l'exception de l'exercice 2000, le choix pour le financement des équipements a été de recourir au financement externe à travers l'emprunt. D'autre part, si une

part importante de la dette liée aux équipements et moyens transférés a été conservée par les communes, certains emprunts ont bien été pris en charge au cours des derniers exercices par la Communauté.

En 2009, le stock de la dette à diminué en raison de l'absence de mobilisation d'emprunt.

Dette du budget <i>En milliers d'€</i>	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Capital restant du net au 1/01	2 904	8 422	15 236	17 572	27 332	26 829	30 287
Capital remboursé	195	254	310	330	503	542	583
Capital emprunté	5 713	4 968	2 647	10 090	0	4 000	0
Capital au 31/12 de l'année	8 422	15 059	17 572	27 332	26 829	30 287	29 704
Intégration ou sortie de Dette	0	2 100	0	0	0	0	0
Total	8 422	15 236	17 572	27 332	26 829	30 287	29 704

Cette dette est essentiellement une dette à taux fixe (94 % de la dette).

Dette en capital au 31/12 en milliers d'euros



ZONES D'ACTIVITÉ

Outre les crédits affectés pour l'entretien et la réhabilitation des zones d'activité, quatre budgets annexes ont été créés pour identifier les opérations d'aménagements en cours qui concernent : la ZAC du Causse, qui se décompose en trois secteurs, la ZAC du parc du Thoré, la ZAC en projet de l'Ecosite et le site d'activités de Saint-Alby (*Galinrey*). Ces budgets font l'objet d'une comptabilisation de stock.

ESPACE RESSOURCES

Ce budget regroupe les charges de l'immeuble occupé, pour partie en location par des organismes de développement économique et des entreprises en hôtel tertiaire, et pour partie, par les services de la Communauté d'agglomération.

Ces dépenses sont compensées par une participation du budget principal à hauteur de 210 130 euros. Le budget présente ainsi un résultat d'exploitation et une section d'investissement excédentaire.

Espace ressources <i>En milliers d'€</i>	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Résultat d'exploitation reporté	0	+ 2	- 4	0	0	+ 3	+ 28

Au 31 décembre 2008, la dette du budget Espace Ressources qui s'élève à 0,2 millions d'euros.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Ce budget, qui regroupe l'ensemble des immeubles construits et/ou gérés par la Communauté d'agglomération (*en location simple sous forme d'hôtel tertiaire ou pépinière, en location acquisition*) a généré en 2009 un chiffre d'affaires d'environ 0,6 million d'euros et bénéficié d'une subvention d'équilibre du budget principal de 50.000 €.

Le budget présente un résultat d'exploitation excédentaire et une section d'investissement équilibrée.

Immobilier d'entreprise <i>En milliers d'€</i>	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Résultat d'exploitation reporté	+ 166	+ 235	+ 207	+ 176	+ 119	+ 123	+ 129

Au 31 décembre 2008, la dette du budget ICIC qui s'élève à 2 millions d'euros est en diminution de 0,2 millions d'euros par rapport à 2008.

TRANSPORTS LIBELLUS

L'exercice 2009 a correspondu à une année d'activité sans modification notable des réseaux urbains que ce soit sur le pôle castrais ou sur

le pôle mazamétain ; sur le plan de l'exploitation, la gratuité des services urbains Libellus et Mobi Libellus est en vigueur depuis octobre 2008.

Le financement de ce budget a

continué à être assuré par le produit du Versement Transport versé, plus une participation exceptionnelle de la Ville de Castres. Le budget général participe à l'équilibre du budget annexe à hauteur de 152 148 €.

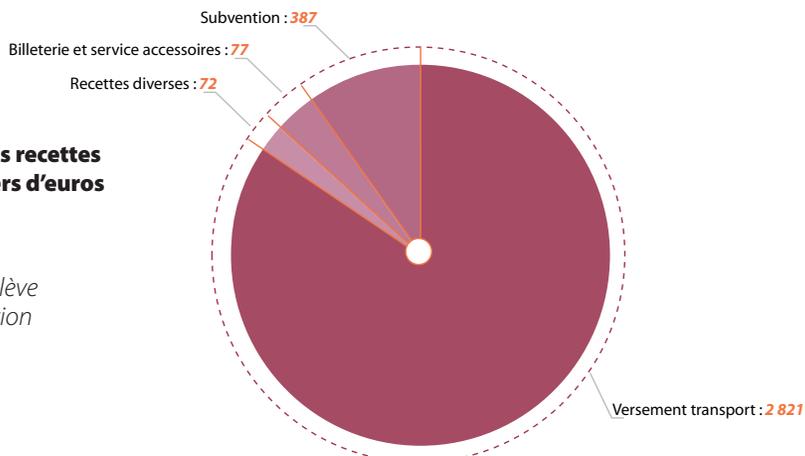
En milliers d'€	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Versement transport	1 900	1 993	2 469	2 634	2 711	2 795	2 821
Participation du budget principal	142	284	290	142	0	0	152

Les résultats 2009 présentent un excédent en exploitation et une section d'investissement équilibrée grâce au financement par la section de fonctionnement.

Régie Libellus En milliers d'€	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Solde d'exploitation reporté	- 20	- 6	+ 162	+ 266	+ 519	+ 581	+ 797
Affectation à l'investissement	0	0	0	0	0	- 151	- 6
Résultat d'exploitation reporté	- 20	- 6	+ 162	+ 266	+ 519	+ 430	+ 791

Budget transports - Répartition des recettes réelles d'exploitation : 3 358 milliers d'euros

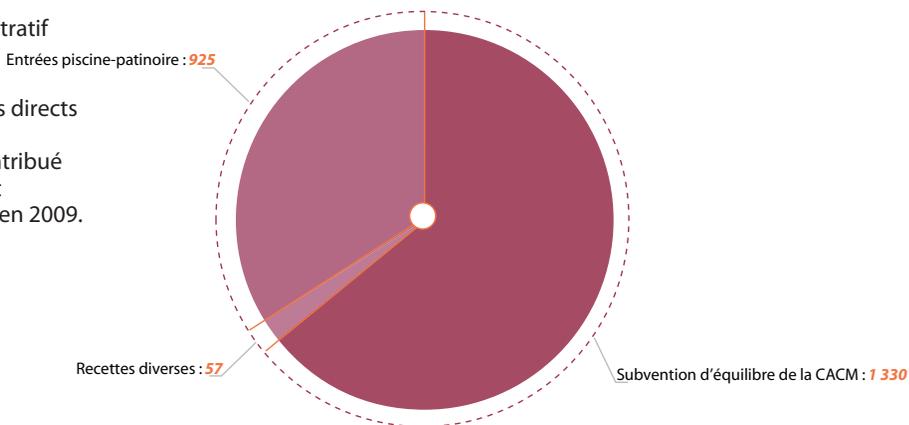
Au 31 décembre 2009, la dette du budget Libellus qui s'élève à 1,3 million d'euros est en réduction de 70 000 € par rapport à 2008.



**PISCINE - PATINOIRE :
L'ARCHIPEL**

Ce service public administratif dispose d'un budget annexe identifiant les charges et les produits directs de la piscine-patinoire. Le budget principal a contribué à l'équilibre de ce budget à hauteur de 1 330 490 € en 2009.

**Budget Archipel - Répartition des recettes de fonctionnement :
2 312 milliers d'euros**



En 2009, le budget présente un résultat global équilibré ; la moitié de l'excédent de fonctionnement (0,1 million d'euros) étant affectée au financement d'une partie du déficit d'investissement.

Archipel En milliers d'€	2005	2006	2007	2008	2009
Résultat de fonctionnement	+ 29	+ 347	+ 316	+ 662	+ 264
Affectation à l'investissement	0	0	0	- 596	- 116
Résultat de fonctionnement reporté	+ 29	+ 347	+ 316	+ 66	+ 148

Au 31 décembre 2009, la dette du budget Archipel qui s'élève à 3,2 millions d'euros est en réduction de 0,1 million d'euros par rapport à 2008.

DÉCHETS MÉNAGERS

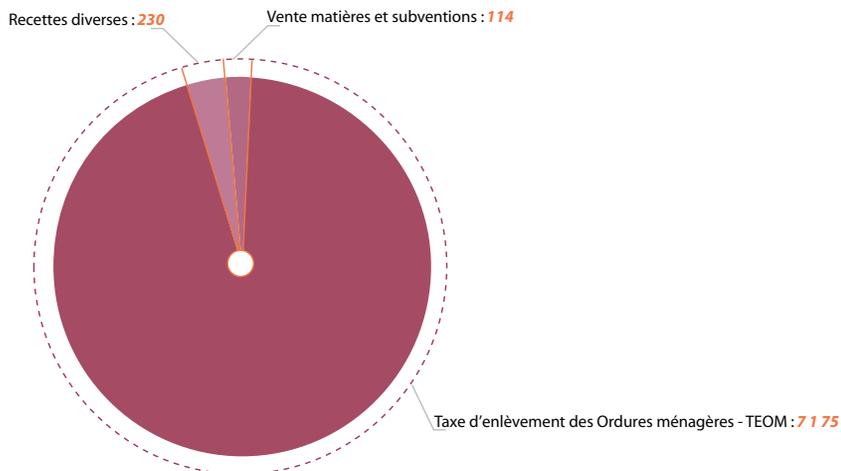
Ce service public administratif identifie les charges et les produits directs de collecte et du traitement des ordures

ménagères pour l'ensemble des communes membres de la Communauté d'agglomération. Le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est voté selon 17 zones de collecte.

Le budget présente un résultat global équilibré, l'excédent de fonctionnement étant affecté pour 50 %, soit 401.000 €, au financement d'une partie du déficit d'investissement.

Déchets ménagers <i>En milliers d'€</i>	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Résultat de fonctionnement	+ 476	+ 569	+ 519	+ 727	+ 638	+ 783
Affectation à l'investissement	- 476	- 47	0	- 309	- 256	- 401
Résultat de fonctionnement reporté	0	+ 522	+ 519	+ 418	+ 382	+ 382

Budget déchets ménagers - Répartition des recettes réelles de fonctionnement : 7 519 milliers d'euros



Au 31 décembre 2009, la dette du budget déchets ménagers qui s'élève à 1,0 millions d'euros est stable par rapport à 2008.

ASSAINISSEMENT

Ce budget comptabilise le coût de fonctionnement de la station d'épuration en lagunage aéré située près de la ZAC du Causse ; il présente un résultat d'exploitation excédentaire.

Résultat d'exploitation reporté <i>En milliers d'€</i>	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Assainissement	+ 35	+ 38	+ 40	+ 36	+ 78	+ 113	+ 93

Au 31 décembre 2009, la dette du budget Assainissement s'élève à 0,2 millions d'euros.

BILAN AU 31/12/2009

Les éléments d'actif et de passif

La transformation du district en Communauté d'agglomération et le développement des compétences ont donné lieu

à des intégrations successives dans la comptabilité communautaire d'éléments d'actif (*immobilisations*) et de passif (*emprunts*).

Le patrimoine communautaire comprend les matériels, terrains et équipements nécessaires

à l'exercice de ses compétences. Les variations du montant de l'actif proviennent des subventions d'équipement versés à des tiers et immobilisées et des travaux sur les équipements communautaires : sites d'activités, équipements, voirie.

Actif net au 31 décembre <i>En milliers d'€</i>	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
TOTAL CONSOLIDÉ	11,6	35,4	47,1	59,3	72,3	93,6	106,6	111,7	117,1	125,2

L'essentiel des mouvements au passif concerne les mouvements de la dette. L'évolution du stock

de la dette dépend des besoins de financement de la Communauté d'agglomération dans le cadre

d'une gestion optimale de sa trésorerie.

Capital restant dû au 31 décembre <i>En milliers d'€</i>	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
TOTAL CONSOLIDÉ	0,4	4,0	4,4	11,7	18,5	23,8	36,4	36,0	38,7	37,7

Les mouvements de trésorerie

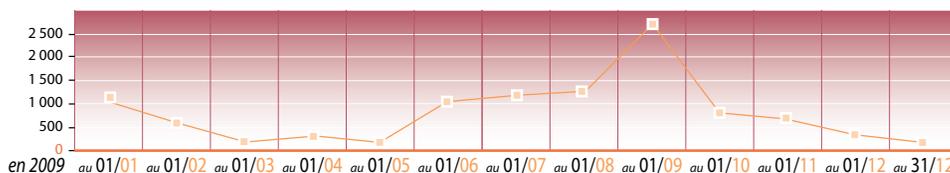
L'encours de trésorerie a varié de manière importante depuis

2000 tout en restant à un niveau élevé jusqu'en 2008. En 2009 le niveau de trésorerie a diminué (du fait de l'absence de mobilisation de l'emprunt) et le recours à la ligne

de trésorerie a été nécessaire avec la mise en œuvre de la gestion de trésorerie zéro.

Trésorerie En milliers d'€	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
C/ 515 au 1 ^{er} janvier	1,7	6,0	3,6	1,6	4,0	2,5	4,3	6,7	1,6	1,1
C/ au 31 décembre	6,0	3,6	1,6	4,0	2,5	4,3	6,7	1,6	1,1	0,1

2009 - Évolution de la trésorerie en milliers d'euros



DONNÉES STATISTIQUES ET FINANCIÈRES

Taux d'imposition - Taxe Professionnelle Unique : 19,32 %

Ratios de la loi de l'Administration Territoriale de la République du 6 février 1992

Ratios de niveau (en euros par habitant) relatifs au budget principal

1 - Dépenses réelles de fonctionnement / population : 373,26 – Mesure du service rendu

2 - Produits des impositions directes / population : 229,40 – Mesure de l'importance des recettes émanant du contribuable communautaire
 3 - Recettes réelles de fonctionnement / population : 403,11 – Mesure des moyens financiers récurrents
 4 - Dépenses d'équipement brut / population : 42,13 – Mesure l'effort d'équipement
 5 - Encours de la dette au 31-12 / population : 354,35 – Mesure de l'endettement
 6 - Dotation Globale de Fonctionnement / population : 157,75 – Mesure de la principale dotation de l'Etat versée aux communautés d'agglomération.

Ratios de structure relatifs au budget principal

7 - Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement : 7,88 % - Mesure relative des charges de personnel
 8 - Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement : 93,32 % - Mesure de la marge de manœuvre relative pour dégager de l'autofinancement
 9 - Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement : 10,45 % - Mesure le poids relatif de l'investissement au sein du budget
 10 - Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement : 87,90 % - Mesure de l'endettement.

LEXIQUE FINANCIER ET BUDGÉTAIRE

• Compte administratif

Le Compte administratif est le document qui retrace, par rapport aux prévisions autorisées par l'assemblée délibérante (*Budget Primitif + Décisions Modificatives*), les opérations réalisées au cours de l'exercice et fait apparaître le résultat de clôture.

• Compte de gestion

Le Compte de gestion est le document dans lequel le comptable de la Communauté d'agglomération (*receveur*) présente l'ensemble des opérations comptables auxquelles il a procédé durant le dernier exercice clos.

• Section de fonctionnement

La section de fonctionnement du budget enregistre les opérations courantes telles que les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la Communauté d'agglomération (*dépenses de personnel, frais de gestion, frais financiers...*).

Pour les budgets annexes, la section de fonctionnement comprend les charges relatives à l'enlèvement des ordures ménagères, à la gestion du service public de transport en commun, à la gestion de la piscine – patinoire, à l'exploitation de bâtiments industriels propriété de la Communauté d'agglomération.

• Section d'investissement

La section d'investissement du budget retrace les opérations relatives au patrimoine de la Communauté d'agglomération (*détenu en propre ou mis à disposition par les Communes*) ou en direction de tiers. Ces opérations concernent notamment les biens mobiliers, immobiliers détenus par la Communauté d'agglomération (*travaux dans les zones d'activité...*), ses créances et ses dettes (*remboursement en capital de la dette, souscription d'emprunt*) ou les subventions d'équipement versées à des tiers.

• Opérations réelles (dépenses / recettes) - Opérations d'ordre (dépenses / recettes)

Les opérations budgétaires sont composées d'opérations réelles et d'opérations d'ordre. Ces dernières correspondent à des jeux d'écritures n'impliquant ni encaissement ni décaissement. L'analyse du Compte administratif se base donc sur des flux réels.

• Epargne brute

L'épargne brute est la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Cet excédent contribue aux besoins de financement de la section d'investissement. L'épargne brute mesure donc la capacité de la Communauté d'agglomération à rembourser sa dette et à autofinancer une partie de ses investissements. Cette notion peut être rapprochée de celle de capacité d'autofinancement.

• Epargne nette

L'épargne nette est égale à l'épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette. Elle correspond donc à l'excédent des recettes de fonctionnement qui sert à financer les dépenses d'investissement.

• Encours de dette ou capital restant dû

Il s'agit du stock de dette détenu à un moment donné : l'encours au 31 décembre est égal à l'encours constaté au 1er janvier, diminué des remboursements d'emprunt et augmenté des emprunts contractés durant l'exercice.

• Lignes de trésorerie

Il s'agit de crédits de trésorerie à court terme qui ont une durée de vie inférieure à l'année et sont comptabilisés hors budget. Ces outils financiers sont utilisés par les collectivités dans le cadre de leur gestion de trésorerie.